

TDR consultant national pour le Bureau de l’OMS/Cabo Verde

Contexte

La troisième phase du partenariat UE-LUX-WHO sur la Couverture Universelle en Santé 2016-2018 a été signée en décembre 2015. A titre de rappel, ce programme vise plus spécifiquement trois objectifs :

- i. Appuyer le développement et la mise en œuvre de Politiques, Stratégies et Plans Nationaux de Développement Sanitaires (PNDS) robustes qui visent l’amélioration de l’accès aux soins de meilleure qualité, une meilleure protection des risques financiers avec une meilleure équité ;
- ii. Améliorer les capacités techniques et institutionnelles, assurer la disponibilité d’une information plus adaptée pour les systèmes de santé pour faciliter le dialogue politique ;
- iii. Assurer un meilleur alignement de tous les acteurs nationaux et internationaux aux politiques et processus du pays et une plus grande harmonisation des Partenaires au Développement autour du PNDS

Le Ministère de la Santé et tous les acteurs (partenaires nationaux et internationaux) du secteur de la santé ont signé le Compact National en février 2014 dans le but de mettre en œuvre conjointement le PNDS en cours avec un cadre harmonisé de suivi évaluation et les mécanismes de coordination unifiés en lien avec les principes d’IHP+.

Un dialogue politique dans le domaine du financement de la santé entre le Ministère de la Santé, le Ministère de Finances et Plan et l’Institut National de Prévoyance Sociale entre autres intervenants et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre d’une stratégie nationale de financement de la santé en vue de la CUS.

Le forum national pharmaceutique a lancé les bases pour la revue de la politique nationale pharmaceutique datée de 2003 et qui était déjà obsolète. Par ailleurs, les capacités de planification, suivi et évaluation des districts et régions sanitaires ont été renforcées. Ceux sont quelques gains que le pays a obtenu pendant la 2^{ème} phase du partenariat UE-LUX-WHO.

Dans la feuille de route pour 2016 en cours de finalisation six domaines d’appui ont été identifiés et sont les suivants :

- (i) Renforcement des capacités des décideurs à tous les niveaux dans le processus d’élaboration des plans
- (ii) Opérationnalisation du système de suivi et évaluation (y compris la revue sectorielle)
- (iii) Dialogue politique pour la mise en œuvre d’une stratégie nationale sur le financement de la santé en vue de la CUS
- (iv) Génération des évidences sur le financement de la santé en vue de la CUS
- (v) Systèmes locaux de santé résilients
- (vi) Suivi et mis à jour du Pacte National de Santé

Ces domaines ont été déclinés en activités assorties de budget avec un calendrier de mise en œuvre. Pour renforcer sa capacité de réponse pendant cette phase du partenariat UE-LUX-WHO, le Bureau de l’OMS présente cette requête pour le recrutement d’un consultant national pour appuyer les activités dans la feuille de route du pays.



